

ASCT STI OPE

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

LA PERSÉVÉRANCE PAIE !

EXPLICATIONS

Depuis l'entrée en vigueur de la STI OPE, la CFDT Cheminots refuse que la réglementation européenne serve de prétexte pour niveler par le bas le niveau de sécurité et déclasser le métier d'ASCT. Après des mois d'action, la direction s'engage enfin par écrit.

RETOUR SUR NOTRE ACTION :

Dès mai 2024 : La CFDT Cheminots n'a pas accepté la transposition!

En Instance Spécifique Métier Bord et lors des autres rencontres avec la direction, la CFDT a toujours dénoncé plusieurs choix de la direction :

- Le couplage de deux TCS (tache critique de sécurité)
- La création de FLS (fonction liée à la sécurité) sans visite d'aptitude sécurité
- Une formation initiale allégée, la suppression de l'examen
- Des VO rédigées sans aucune concertation

22 juin 2026, la CFDT Cheminots et la CGT sont reçues en audience commune :

Suite à une demande d'audience commune auprès de la DRH Voyageurs, nous avons été reçus par les directions « Bord » et « Sécurité » de la SA Voyageurs. Pour nos deux organisations syndicales les réponses sont restées insuffisantes : du point de vue de la direction il ne s'agissait que d'une « simple mise en conformité ».

8 juillet 2026 : La CFDT et la CGT sont reçues en DCI. Confrontés à un dialogue social fermé, nos deux fédérations ont déposé une Demande de Concertation Immédiate sur cinq sujets :

- La TCS pour tous les ASCT
- Les VO 0400, 10250 et 20250
- Soprano
- Les effectifs
- Les parcours professionnels

La concertation s'est tenue le 8 juillet avec le Directeur Bord Voyageurs et s'est soldée par un désaccord profond.

De Juillet à septembre 2026 : La CFDT et la CGT ont maintenu la pression ! Nous avons relancé la direction à plusieurs reprises, une nouvelle rencontre a eu lieu le 27 août, qui nous a permis de ré exprimer nos craintes sur le déclassement du métier, sur la fin des parcours pro...

5 octobre 2026 : La direction métier Bord de la SA Voyageurs ACTE ENFIN DES AVANCÉES. Nicolas Donnat, Directeur Bord Voyageurs, a adressé un courrier à la CGT et à la CFDT.

IL Y PREND PLUSIEURS ENGAGEMENTS ÉCRITS POUR LES CHEFS DE BORD TER :

- **Parcours pro 2027-2028 :** l'Activité TER s'engage à maintenir la TCS « accompagnement des trains » et la périodicité de la VMAS pour les chefs de bord qui le souhaitent. Cela vaut dès qu'ils sont identifiés comme éligibles à un parcours professionnel en 2027 ou 2028.
- **BU TER AURA et SUD :** la TCS et la VMAS (visite médicale d'aptitude aux métiers de sécurité) sont maintenues pour les chefs de bord qui en disposent aujourd'hui. Les autres BU TER étudient encore le sujet.
- **A l'embauche :** la VMAS et l'évaluation psychologique sont maintenues pour tous les chefs de bord recrutés dans les BU TER.
- **Pour les formateurs permanents TER :** la TCS et la VMAS sont maintenues pour ceux qui forment les stagiaires habilités TCS.
- **Parcours professionnels préservés vers TGV INOUI, OUIGO et Intercités :** l'accès aux parcours professionnels est garanti aux chefs de bord TER habilités FLS, ACCO (accompagnement) ou LAF (lutte anti-fraude). Les conditions habituelles s'appliquent.

CE QU'IL RESTE À GAGNER

- **La TCS pour tous les ASCT :** c'est notre revendication centrale. Intercités l'a fait, y compris sur matériel EAS, donc c'est possible partout.
- **Le renforcement de la formation sécurité :** nous demandons le retour de l'examen et d'un nombre d'heures suffisant en matière de sécurité et de sûreté lors de la formation initiale.
- **Les mêmes règles sur la même ligne :** sur une même voie, TGV et TER ne peuvent pas appliquer des procédures différentes, notamment pour la couverture d'obstacles.
- **Des effectifs à la hauteur :** Pour couvrir la charge, assurer les parcours professionnels, améliorer les conditions de travail et équiper les trains avec deux agents il est urgent de procéder à des recrutements

POUR LA CFDT, LA SÉCURITÉ NE DOIT PAS SOUFFRIR D'UNE POLITIQUE REPOSANT UNIQUEMENT SUR LA RESTRICTION BUDGÉTAIRE
LA CFDT CHEMINOTS RESTE MOBILISÉE.
CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS CFDT.

